



Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
02260 LA CAPELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 30 juin 2025

Délibération : N° 2025-18

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 14

L'an deux mille vingt cinq le 30 juin à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, le Maire

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2025

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Marie-Madeleine PRUSSE, Yannick GUEUDET, Patrice POULAIN, Sylvie LOCATELLI

Absent(s) :

Grégory RONDIER, David BOUTILLIER ayant donné pouvoir à Johann WERY, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Régis FOSTIER ayant donné pouvoir à Patrice POULAIN, Sandrine HAVY, excusée

Secrétaire de séance :

Marie-France DESIMEUR-CLOUX

Attribution de subventions aux associations – Année 2025

DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire présente le tableau des demandes de subventions aux associations, ce tableau ayant été étudié lors des commissions « Vie associative » du 20 février 2025 et « Finances » du 2 juin 2025.

Vu la Commission Vie associative du 20 février 2025 ;

Vu la Commission Finances du 2 juin 2025 ;

DÉCISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

APPROUVE la répartition des subventions aux associations telle qu'elle est présentée au tableau ci-annexé ;

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux versements ;

PRECISE que les subventions exceptionnelles seront versées après acquittement des factures ;

PRECISE que les présidents, vice-présidents et trésoriers n'ont pas voté pour les subventions de leurs associations respectives.

PRECISE que les crédits sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2025.

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 30 juin 2025

**Le Maire,
Johann WERY**

**La Secrétaire de séance,
Marie-France DESIMEUR-CLOUX**



Subventions 2025 aux Associations Capelloises

ASSOCIATIONS	Exercice 2024		Exercice 2025		Commission de finances	Conseil Municipal
	Subvent° accordée	Subvent° except. accordée	Subvent° sollicitée	Subvent° Except. sollicitée	Avis	Vote
Alpaga Association Thiérache (Organisat° Concours Alapaga)	350		2 000		350	350
Amicale de l'Harmonie et des Chœurs	4 100		5 000		4100	4100
Amicale des Donneurs de Sang	300		250		250	250
Amicale Portes Drapeaux Hirson La Capelle Le Nouvion			100		100	100
Amicale des Sapeurs Pompiers	450		450		450	450
Amicale des Sapeurs Pompiers (Bal 13 juillet)				500	0	0
APEL du Sacré Cœur	550		600		350	350
Association Cap'Danse	1 080		1 080		1080	1080
Association des Courses Hippiques de La Capelle			3 000		0	0
Association des Parents d'Elèves du Collège	250		500		250	250
Association Familiale ALSH	9 000		9 000			
Association la diligence (subvention exceptionnelle vélo)					150	150
Association La Diligence			500		350	350
Association Sportive du Collège Pierre Sellier	1 000					
Association Sportive du Collège Pierre Sellier (achat poteaux badminton en lien avec les Volants Capellois)						
Association Sportive La Grimonoise						
ATAP - Associat° Thiérachienne Amis de la Pologne						
Auto Sport Capellois						
CCAS					vote BP 2025	28000
Club Cani-Sport La Capelle			417		350	350
Club des Personnes Agées	350		400		350	350
Comice Agricole de l'Arrondissement de Vervins	200					
Comité de la Pierre d'Haudroy	300		500		300	300
Comité d'Organisation de la Foire aux Fromages	7 200		7 200		7200	7200
Comité des Œuvres Sociales	1 500		1 500		1500	1500
Ecole de Tai Do						
Ecole Française du Trot et des Sports Equestres (EFTSE)	350		450		350	350
Entente Sportive U.S. Buironfosse - U.S. La Capelle	4 500		7 500		4500	4500
ESBC - 30 ans du club				5 000	0	0
FCTC	350					
Femmes et Projets	300		300		300	300
Femmes et Projets (Organisation de conférence)				200	0	0
Form Pour Tous	600		600		600	600
LA CAPEL'LA	1 350		1 350		1350	1350



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

00021020124-2102506392025-18-DE

Document certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2025

Le Maire
JOHANU WERY

ASSOCIATIONS	Exercice 2024		Exercice 2025		Commission de finances	Conseil Municipal
	Subvent° accordée	Subvent° except. accordée	Subvent° sollicitée	Subvent° Except. sollicitée	Avis	Vote
La Paysannerie d'Autrefois	800		1 000		800	800
La Savate Capelloise	600		2 000		600	600
La Savate Capelloise exceptionnelle		400				
Le Messenger Capellois	300		300		300	300
Le Messenger Capellois (Achat de panier de transport plastique)		1 000				
Le Souvenir Français Comité Cœur de Thiérache	350		1 500		350	350
Les Cahiers d'Ecoliers	300		300		300	300
Les Cahiers d'Ecoliers (Organisat° Spectacle Noël)				800	500	500
Les Routes du Maroilles	350					
Les Volants Capellois	350		400		350	350
Les Volants Capellois (Achat de matériel courant et gestion de la trésorerie)				250	0	
Les Onyx	350		350		350	350
Les Onyx (1er festival de majorettes - 1er juin 2025)		200		600	300	300
L'Escapade - Sacré Cœur						
NJ COUNTRY	350		350		350	350
ONG OTSHOA "Ensemble pour l'Afrique"						
Rugby Club de Thiérache						
Sté Communale des Chasseurs de La Capelle						
Stella Pétanque	580		1 000		580	580
Syndicat d'Initiative						
Tennis Club Capellois	1 000		1 000		1000	1000
Tennis de Table	900		900		900	900
Thiérache Auto Moto Rétro Passion	350		350		350	350
Thiérache Borders						
Thiérache Promotion	1 000		1 000		1000	1000
Union Commerciale et Artisanale Capelloise						
Union Cycliste Capelloise						
Union Nationale des Anciens Combattants de La Capelle	400		400		400	400
AFM TELETHON						
Sous-Total Subventions	42 060	1 600	53 547	7 350	32 660	60 660

Pas de dossier



Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20250630-2025-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2025